

CONSEIL MUNICIPAL

2026-025

Séance du 18 février 2026

DÉLIBÉRATION

Objet : Labellisation Bas-Carbone du projet de création du parc public du Cèdre bleu

L'an deux mil vingt-six, le 18 février à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 12 février 2026, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire.

Etaient présents : Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Manuel ALVAREZ, Maïmouna CAMARA, Antoni YALAP, Shaïstah RAJA, Christian SIMAKALA, Isabel PLO, Elie KRIEF, Chantal AHOUNOU, Jean Jacques KRYSS, Saïd RAHMANI, Cynthia MOUYOMBO, Stéphane YABAS, Laura MENACEUR, Sylvain LASSONDE, (Adjoints au Maire), Lazare BENACCOUN, Charles SOUFIR, Christian SERANOT, Djamila HAMIANI, Navaz MOUHAMADALY, Isabelle TANDLICH, Serge SAMAMA, John BORGES, Frantz MORICE, Patricia HUCHER, Ali ABCHICHE, François-Xavier VALENTIN, Odile STANCIU (Conseillers municipaux).

Représentés par pouvoir :

Charlotte RABIH	pouvoir à	Elie KRIEF
Sébastien Koua ANO	pouvoir à	Frantz MORICE
Sylvie LAPOSTA	pouvoir à	Jean-Jacques KRYSS
Eric CHECCO	pouvoir à	Manuel ALVAREZ
Déborah ISRAEL	pouvoir à	Charles SOUFIR
Saadia CONTESENNE	pouvoir à	Djamila HAMIANI

Absents : Marie-Annick DUPRE, Jocelyne MAYOL, Anissat DJOUNAID, Youri MAZOU-SACKO, Anissa MAHAMAT, René TAIEB, Samira AIDOU, Jocelyn ASSOR, Nadine LANGLET, Patrick TOULMET

Secrétaire de séance :

Serge SAMAMA

Le Conseil,

2026-025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 créant un label « Bas-Carbone »,

Considérant l'inscription déjà actée de deux projets sarcellois dans la démarche Canopée initiée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : Création du parc public du Cèdre bleu et Plantations d'arbres dans les écoles,

Considérant que la visibilité du projet de création dudit parc auprès des entreprises susceptibles de cofinancer les projets écologiques peut être accentuée par la labélisation Bas-Carbone,

Sur le rapport présenté par Sylvain LASSONDE, Adjoint au Maire, chargé du cadre de vie, de la qualité de vie et de la ville durable,

Après en avoir délibéré,

Par 33 voix pour et 2 abstentions,

Décide :

Article 1 : D'approuver la demande de labellisation Bas-Carbone du projet de création du parc du Cèdre bleu.

Article 2 : D'approuver les mandats avec la Société Forestière (annexe document 0) ainsi que les engagements du propriétaire vis-à-vis du label Bas-Carbone (annexe document 9).

Article 3 : D'effectuer toutes les démarches nécessaires et de solliciter les différents financeurs pour ce projet.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à ce projet.

Article 5 : Que les recettes en résultant seront imputées sur le budget communal.

Fait et délibéré en séance le 18 février 2026.

Le Maire,
Patrick HADDAD

Le secrétaire de séance,



Le Maire de Sarcelles,
Certifie le caractère exécutoire du présent acte
Qui a été transmis au contrôle de légalité le 19.02.26
Et notifié ou publié par extrait le 19.02.26
Pour le Maire et par délégation